RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 25E93B88-A63D-8779-8090-DAFEEB6D4638

GILAND SCI
Société civile immobilière au capital de 3 048,98 €
Siège social : Mont-de-Marsan (40000) – 802, avenue du Maréchal Foch
RCS Mont-de-Marsan 349 884 155
Ci-après la « ***Société*** »

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 04 août 2026

Les associés de la société GILAND SCI se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Bernard MOLY, propriétaire d'une part, numérotée 120,
 ci1 part

- La société MOLYMURS, société civile au capital de 368 133,89 euros, dont le siège social est sis à Launaguet (31140) 32 route de Bessières, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 403 095 789, représentée par Monsieur Bernard MOLY, Gérant, propriétaire de cent quatre-vingt-dix-neuf parts, numérotées de 1 à 119 et de 121 à 200,
 ci199 parts

Total des parts présentes : 200 parts en pleine propriété sur les 200 parts composant le capital social.

Monsieur Bernard MOLY préside la séance en qualité de Gérant de la Société.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des projets de résolution ;
- Les statuts de la Société.

Conformément aux dispositions statutaires, le rapport de la gérance et le texte des résolutions ont été joints à la lettre de convocation dans le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

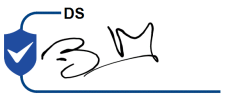
Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président de séance rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative de l'article III des statuts de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités



Docusign Envelope ID: 25E93B88-A63D-8779-8090-DAFEEB6D4638

Le Président de séance donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la Société à LAUNAGUET (31140) 32 route de Bessières, et décide en conséquence de modifier l'article III « SIEGE SOCIAL » des statuts comme suit :

*« **ARTICLE III – SIEGE SOCIAL***

Le siège de la société est fixé à LAUNAGUET (31140) 32 route de Bessières.

Il peut être transféré en un autre lieu de la même ville par décision de la gérance, sous reserve de ratification par décision collective ordinaire des associés et partout ailleurs, sur décision collective extraordinaire des associés. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le présent procès-verbal est signé électroniquement par le biais du service DocuSign®, chacun des signataires s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent procès-verbal par le biais du service DocuSign®.

Monsieur Bernard MOLY
Gérant et Associé

DocuSigned by:
C6FA6520EB31462...

La société MOLYMURS
Représentée par Monsieur Bernard MOLY
Associée

DocuSigned by:
C6FA6520EB31462...